

Celui qui est "sorti"

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 31

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.50

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 31 juillet 1920. — Armoiries communales. — Lo Vilhio Dêvesa : A on'abbai (A. C.) — Celui qui est « sorti » (J. M.). — Finances et langue française. — Bibliographie papatoise (O. Chambaz). — Echos valaisans. — La visite académique. — La richesse du chansonnier. — FEUILLETON : Fumée, fin (B. Dumur).

ARMOIRIES COMMUNALES



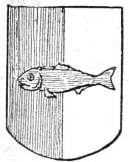
Carrouge. — A l'occasion de son centenaire, la Société de tir de Carrouge a fait confectionner pour ses membres un ravissant service de table composé d'une soupière et d'assiettes, sur lequel figure des armoiries qui ont été décrétées officielles et qui consistent en un écu coupé horizontalement en trois parties : une partie supérieure rouge avec deux croissants d'or, une partie centrale d'or, et une partie inférieure rouge avec un croissant d'or. Ce sont les armoiries des seigneurs de Vuilliens dont dépendait Carrouge; les armes des Vuilliens portaient des roses d'or et Carrouge a « brisé » ces armes, comme on dit en style héraldique, en remplaçant les roses par des croissants qui rappellent que Carrouge fait partie du district d'Oron dont les armoiries, comme nous le verrons, portent un croissant d'or sur un champ rouge.



Concise a un écu bleu, la partie inférieure forme une terrasse verte sur laquelle se détache un cerf d'argent élané. Cette figuration se voit sur une cloche de 1737.



Cronay a retenu les armes de l'ancienne famille de ce nom : sur un champ bleu, une croix de St-André (soit une croix en X ou en sautoir), dont les bords sont dentelés, dans chacun des quatre espaces du champ, limités par les branches de la croix figure un disque rouge.



Cudrefin a un écu divisé en deux verticalement rouge et blanc. Un poisson bleu est placé horizontalement sur le centre de ce champ bicolore.

Ces armes figurent sur des sceaux du XVIII^{me} siècle.

Toupet.

Un Vaudois des plus laids contant son tour de France Avouait que parfois il était sans argent Et fort embarrassé pour solder sa dépense. Un sien cousin lui dit : « Vous mangiez cependant... Comment payiez-vous l'écot de la cuisine ? » — Moi, fit-il fièrement, moi, je payais de mine.



A ON'ABBAI

L'Ài a gran tein que reinvoûo dè vo racontâ la quientâ l'ètai arrevâie au gran Samin ein revegnin dè l'abbai dau Man. Clii Samin viquesâi solet, avoué sa chère, qu'avâi zon zu étâi serveinta tzi on encourâ que l'avâi reinvoûa por ein preindre onna pllie dzouvene.

L'avâi onna petite carrâie derrâi la fordze avoué on bocon de terra justa por teni onna vatze, et onna tchivre por medzi lè brossé. L'ètai restâ sein sé mariâ, rappô que lè fellie lo trovâvan trau pouet; faut dere que l'avâi zu lo moo creblia dè petite vérole, que lè dzouvene dzein lâi desan adî por lo mettré ein colère : « Samin è-te-veré que te té rase avoué on péé ? »

Lo tsaulein, allâvé ein dzornâie de cè de lè, l'auton l'iré adî pè vè lo tret de coumouna, cà l'ètai on tot bon por appô à la palantse et veri la rebatte; crâio que l'avâi la rita droblie. Fasâi on moué dè petit ovradzo, cà l'ètai suti qu'on diabllo.

Mâ iô l'iré lo melliâu l'ètai po teri au fusi; vo poâdé contâ que ne manquâvé pas sovein la cibe, allâvé à toté lè filé dâi einveron; mè su lâi déré qu'ètai zu tant quié dein lo Wurtanbergue. L'iré por li onna frenési (onna passion coumein di lo menistre) tôt coumein dè bracounâ, dè dzûi à la bité, dè quartetta âubin oncora coumein lè fenné dè ora, por allâ volâ.

Adan noutron Samin sé revité de la demeindze et mode por l'abbai dau Man, on desando aprî dina, avoué son crouin bin poutzi que lo majô Berney n'arâi rein pu lâi redere.

Dè bio savâi que l'a falliu bâire on par dé verro dévant dè teri por sé mettré d'apion; sô sa pudre et sé pronmé que fasâi li mimo, câ tzerdivé oncora pé lo petit bet et quan terivé fasâi onna foumare coumein quan on déborraie lo for. Ne sé pa diérro l'a fé dè carton; dè motse et dè drapi, mâ l'é bô et bin sallhî lô râi, è vâi lo râi !

Vo zarâi falliu vère noutron coo cè que l'iré behirau, se redressivé coumein on arte dé rati.

Vo peinsâdé bin que l'a falliu pâi on verro aô comitâ, au marquet, au cabartié et pu a ti cliiau qu'assotsivan tanquié quan la volliu modâ por retornâ amon breimavé coumein onna cliitose. Adan s'einbantze pé la cheindâ que passé pé lo prâ rodze, tot dzollhiâu ein sondein au leindéman quan on lâi bâllierà son premi prix, onna balla cassette dzaune que l'aurâi bin au ratali, et pu lâi avâi la pararda avoué la colachon, io lâi a prau dé breci et dé coucon; aprî l'iré lo bantié que l'atteindâvé du gran tein (coumein l'ein a bin) io lâi avâi dau, trâi sorté dè tsâi et dè salarde, cà l'iré on bocon sudzet à son môr. Mâ cein que sé redzoissâ d'ouïre l'è lo discou dau présidèin.

Adan noutron Samin allâvé ein sorizein, quan lo pi lâi manque tot d'on cou et... rââu ! lo vâite-que avau dein l'étau à Dzaquî dau Sèrdo.

L'iré bin on outra tsanson, barbotâvé dein lo papet po repètsi son pétaïru, quan son tsapi nâovo

va s'einfattâ derrâi la bonda, que la zu prau mau dè lè retrovâ. Poâve pas resallhî solét, lequâvé adî.

Adan sé chité sù onna trote dé matânné et sé mé à sondzi à tot cein que lâi passâvé dévan lo nâ : la cassette, la pararde, la colachon, lo bantié et lo discou, cà ne lâi avâi pas moyan dè lâi allâ avoué sa balla zaque à lanné tota mouvé et coffe à tsavon, pouâve pas non pllie mettre sé z'hallion dè melanné au grô dou mâi d'ou et son biantset vegnâi quasu trau passâ. Etâi quie à tzertsi 'n estliusa pô pas lâi allâ, cà ne poâve pas dere que sa vatse vollivâvé fère lo vi, lè dzein savant prâu que lâi avâi rebalhî lô bâu lo leindéman dè tsalande; l'iré quié vo diô quan onna renallie que lo guegnivé dû on momein se met à fère : « Roââ, roââ, roââ. » Sé reviré ein colère :

— Heu ! serpein dè bité, se balhiâi quoi l'a té dza de ?

On m'a de que l'é la derrâiré abbaî que l'a fète.
A. C.

CELUI QUI EST „ SORTI ”

L'Ài avait quitté le pays à l'âge de dix-huit ans. A seize ans, après sa première communion, il avait commencé un apprentissage de commerce; mais, au bout de quatre mois, durant lesquels il n'avait fait que gémir et pester, il en savait déjà trop. Il était alors entré dans un établissement financier. C'était plus « chic »; pas besoin de passer une blouse pour protéger ses habits. Et puis on s'y faisait l'oreille au grisant tintin des écus. Toutefois, les vastes bureaux de la banque, bien que leur aménagement fut du « dernier cri » étaient encore trop exigus pour lui, pour ses projets et ses ambitions, surtout. Il lui fallait le monde, le vaste monde; et même, à l'entendre en parler, il semblait qu'il ne dût en faire qu'une bouchée. La Suisse, son pays, sa patrie, à laquelle, ainsi qu'à sa famille, il devait tout jusqu'alors, la Suisse ne comptait pas. Peuh ! Comment faire son chemin dans une coquille de noix ?

Sans rien en dire chez lui, il écrivit à l'un de ses amis habitant l'Amérique, et le chargea de lui procurer un emploi là-bas. Son ami, qui avait fait déjà quelques cuisantes expériences, rafraîchit quelque peu l'enthousiasme de notre « ambitieux ». S'il ne lui trouva pas une belle place dans le paradis des milliardaires, il lui proposa, en revanche, dans une importante maison anglaise d'exportation, un emploi dans lequel, s'il le voulait bien, il aurait quelque chance de réussite.

Donc, un beau jour, à dîner, le jeune « bouffeur de mondes » informa soudainement ses parents, interloqués, qu'il partirait dans deux semaines pour l'Angleterre et qu'il avait déjà donné son congé à ses patrons de la banque. Il n'y avait pas à discuter; c'était une décision irrévocable. Il n'y avait plus qu'à lui préparer une garde-robe qui lui permit de faire honneur aux brillantes destinées qui lui étaient promises là-bas. Une fois parti, on ne le reverrait plus; il ne pouvait vivre ici. Si jamais il revenait au pays, ce ne serait « qu'entre deux trains », et cela seulement quand il aurait en poche les millions qui l'attendraient... là-bas, au delà du détroit.

Aux amis qui le félicitaient et qui enviaient ou paraissaient envier son sort, il prêchait éloquentement l'émigration et ses promesses. A ceux qui semblaient ne pas prendre goût à ce pain-là, mais se contenter tout simplement de celui du pays, il ré-

pondait par un hochement de tête trahissant la pitié et par un sourire dédaigneux.

Dans son attitude, le jour de son départ, il y avait un peu de l'air de prisonnier qui est enfin libéré de ses chaînes et de la prison où il étouffait, et beaucoup de l'air du triomphateur qui s'en va conquérir la terre, la fortune et la renommée. Le grand Napoléon, parlant de la conquête de l'Europe, ne dut pas être plus rayonnant ni plus confiant dans sa destinée. Le monde n'avait qu'à se bien tenir.

* * *

Deux ans après, il était de retour. Vêtu à la dernière mode, le sourire aux lèvres, ses gants dans une main, sa badine dans l'autre, il saluait d'un air protecteur tous ceux d'ici qu'il voulait bien reconnaître. Et si vous aviez la hardiesse de laisser paraître votre étonnement d'un si prompt retour de celui « qu'on ne devait jamais revoir que dans la peau d'un milliardaire », il vous regardait avec mépris et vous contait quelque histoire alambiquée à laquelle, malgré soi et malgré son ton convaincu, on avait peine à donner crédit. Alors, lui, percevant ça, tournait les talons. Il lui fallait un auditoire plus admiratif, plus confiant surtout.

Oh ! mais quand, par hasard, il le trouvait, cet auditoire, ou qu'il croyait l'avoir trouvé, qu'est-ce que prenait la galerie.

— Ah ! mes bons amis, ici, mais vous ne savez rien : vous ne faites rien ; vous n'avez aucune idée de ce qu'est la vie à l'étranger. Vos négociants, de vulgaires boutiquiers ; vos industriels, de pauvres petits mécaniciens ; vos banquiers, des financiers de quatre sous ; vos théâtres, vos concerts, vos cinémas, vous en parlez, mais savez-vous seulement ce que c'est : oh ! mais là, vraiment, le savez-vous ? Purée ! Il faut voyager pour le savoir ; il faut avoir vécu dans les grandes métropoles. Vous parlez de restaurants ? Ah ! là, là, des gargottes, et encore ! Et quels prix ! Tiens, ça vous... oh ! non, j'ose pas dire. Là-bas, mais on mange cinq fois mieux et on paie dix fois moins ! Et vos chemins de fer et vos tramways, et vos bateaux ! M'en parlez pas. En revanche, vous avez le lac et les montagnes. Oui, ça c'est beau, je dis pas. Mais la mer ! Oh ! la mer. C'est immense ; on n'en voit pas le bout... Et puis, tenez, vous croyez que vous savez faire le thé, ici ? Et allez donc, de la lavure. Là-bas, on boit du thé, du vrai thé. Mais c'est que ça ne se fait pas comme ça, le thé, en soufflant dessus. Pour en préparer de bon, il faut d'abord en acheter de première qualité, on en met une bonne pincée dans un récipient de terre, de porcelaine ou d'argent, on verse de l'eau bouillante dessus, on laisse infuser... enfin, quoi, ce serait bien trop long de vous indiquer tout ça !... »
M'sieu est « sorti »... As-tu fini ! J. M.

FINANCES ET LANGUE FRANÇAISE

LA Commune de Lausanne est en mal de finances, comme tant d'autres.

Une commission très savante a été chargée de chercher les moyens d'y porter remède.

Elle propose d'augmenter les recettes par des taxes et des surtaxes ; contribuables, mes bons amis, réjouissez-vous !

Pour diminuer les dépenses, elle désirerait la *dé-mu-ni-ci-pa-li-sa-ti-on* de certains services.

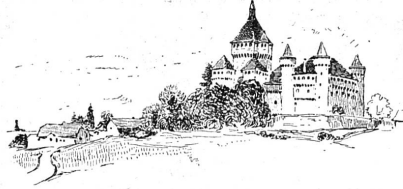
Parfait ! Nous applaudirons des deux mains l'homme qui aura la cranerie de tailler dans le vif. Pour le moment nous sommes un peu sceptique et nous prévoyons, entre l'autorité et les services intéressés, le dialogue suivant :

L'AUTORITÉ : « Mon cher petit service municipal, quand te *dépetitservicemunicipaliseras-tu* ? »

LE SERVICE interpellé : « Je me *dépetitservicemunicipaliserai* quand les autres petits services municipaux se *dépetitservicemunicipaliseront* ». T.

Au tribunal. — Alors, dit familièrement le président à un prévenu, vous vous vantez de « faire la montre » avec une remarquable dextérité ?

— Aussi bien que personne ici, M'sieu le président. Puis, courtoisement : « Ceci dit sans vous offenser. »



BIBLIOGRAPHIE PATOISE

NOUS avons une bonne nouvelle à annoncer aux amis de nos patois. MM. Louis Gachat, professeur à l'Université de Zurich, et Jules Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel, viennent d'achever leur *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Le tome second de cet important ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches, a paru, il y a quelques jours, à Neuchâtel, chez MM. Attinger frères, éditeurs. Il forme un beau volume de plus de 400 pages, imprimé avec soin.

Jetons-y un rapide coup d'œil, par quelques extraits de l'avant-propos, d'abord, et ensuite par deux ou trois échantillons des nombreuses notices, modèles de critique à la fois précise et substantielle.

« La première partie, dit la préface, représente l'inventaire raisonné de tous les recueils de mots patois, manuscrits ou imprimés, des plus modestes collections d'amateurs jusqu'aux grandes tentatives d'ensemble de Bridel et de Morel-Fatio, sans négliger les nomenclatures spéciales de tout genre ayant un caractère dialectal. Quiconque voudra se faire une idée de la multiplicité des éléments qu'absorbera le futur *Glossaire des patois de la Suisse romande*, trouvera dans ces pages une copieuse documentation critique.

« La seconde partie reflète l'importance qu'on obtient, grâce aux progrès de la dialectologie, les questions de sémantique et de géographie linguistique.

« Dans une troisième subdivision sont consignés les résultats auxquels a abouti, après vingt ans d'activité, l'œuvre propre du *Glossaire*. Chaque collaborateur est cité nominativement, avec indication de la nature et de l'étendue de son travail, de sorte que ce répertoire contient tous les renseignements nécessaires pour l'appréciation de l'œuvre collective.

« On a joint, pour faire pendant à l'inventaire des matériaux lexicographiques, le relevé complet des collections de noms de lieux et de famille qu'a réunies jusqu'à ce jour M. Ernest Muret, lequel a bien voulu se charger de la rédaction de cette subdivision de l'ouvrage. »

On admirera, parmi d'autres de moindre importance, les longues listes des savants travaux des trois rédacteurs du *Glossaire romand* : MM. Gachat, Jeanjaquet et E. Tappolet. Ce dernier, on le sait, occupe avec distinction la chaire de philologie romane de l'Université de Bâle.

Plusieurs de nos lecteurs connaissent sans doute le *Glossaire du patois de Blonay*, de Mme Odin. Ils applaudiront avec nous à l'appréciation qui en est faite ici.

« Le *Glossaire de Blonay*, écrivent les auteurs de la *Bibliographie*, est, par la richesse de son information, non pas une source, mais un vrai pilier du *Glossaire romand*. Il comprend à peu près 1200 articles. Dans le domaine des patois gallo-romans, nous ne voyons, à part le *Trésor dou Félibrige* du poète Mistral, aucune œuvre qui pénètre ainsi jusqu'au tréfonds de la langue. Il est étonnant de voir une femme instruite arriver à posséder le patois à ce point. Elle voit tous les aspects de ses mots. Elle les illustre surtout d'exemples saisis sur le vif. Toute la vie vaudoise d'autrefois défile devant nos yeux, car l'auteur a eu soin de noter tous les traits de mœurs parvenus à sa connaissance, non par recherche du pittoresque, mais pour peindre un tableau fidèle de la vie populaire. »

Ah ! que ne vit-elle encore, la noble et digne femme, pour lire cela ! Non qu'elle fût particulièrement sensible aux éloges, au contraire, car ne nous écrivait-elle pas un jour que « l'opinion des hommes tient peu de place devant la certitude d'avoir travaillé pour le bien des autres et non pour soi. » Mais nous eussions souhaité pour elle qu'il lui eût été accordé de vivre assez pour voir son diction-

naire terminé et pour connaître aussi la bonne opinion de la critique à son sujet.

MM. Gachat et Jeanjaquet ne prennent pas des vessies pour des lanternes. Les deux notices suivantes nous le prouveront. Elles concernent les productions de dilettantes égarés — pour ne rien dire de plus — dans le champ épineux de la linguistique.

* * *

« L'auteur, qui n'a pas la moindre lueur de philologie romane, s'est avisé d'étudier au point de vue de ses origines le vocabulaire de nos patois et y a fait d'étonnantes découvertes. Puisant à tort et à travers dans le *Glossaire* de Bridel et dans les idiomes les plus divers, il arrive par des rapprochements enfantins à établir que les patois de la Suisse romande comptent par centaines des mots d'origine slave, baltique, finnoise, albanaise, basque, berbère, caucasique et arabe. La seconde partie du mémoire cherche à rendre vraisemblable que toutes les populations parlant ces langues ont pu se rencontrer dans les temps préhistoriques sur le territoire de la Suisse française actuelle, à l'exception des Arabes, qui sont venus beaucoup plus tard. Il n'y a aucun renseignement utile à tirer de ces élucubrations. »

* * *

« Exemple heureusement rare de l'abondance de sottises que peut accumuler, sous l'empire d'une idée fixe, un amateur dénué de toute compétence, mais non de prétentions. Dominé par sa marotte des origines celtiques du Valais, M. F*** s'applique à démontrer que *Valais* n'a rien à voir avec le latin *vallis*, mais est formé d'un radical celtique *val* « vallée » et du suffixe collectif *-ay*, de même origine. Le sens primitif est donc « réunion de vallées ». Fort de l'appui d'autorités parmi lesquelles il suffit de citer l'abbé Espagnolles, l'auteur investit les partisans de l'origine latine et spécialement ceux de l'orthographe *Vallais*. Dans l'*Appendice*, il s'étonne que son argumentation n'ait pas convaincu chacun et réédite ses calembredaines. »

* * *

La *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* est une publication de tout premier ordre dont aucun romaniste ne voudra se priver et que consulteront également avec profit les folkloristes et les historiens. Octave Chambaz.

ÉCHOS VALAISANS

LE *Briger Anzeiger* a raconté l'anecdote suivante :

Un ouvrier de l'entreprise du Simplon, un Sicilien, souffrant d'un mal quelconque, consulta un docteur qui écrivit une recette en lui prescrivant des frictions.

Quand le médecin revit son homme, ce dernier affirma que le remède n'avait pas produit de soulagement. Étonnement de l'homme de l'art, qui ordonne un remède plus énergique et délivre à l'Italien une nouvelle recette en lui répétant que cela devait servir de frictions.

Peu après, l'ouvrier s'étant plaint que ce second remède n'avait pas produit plus d'effet que le premier, le docteur lui demanda de lui montrer comment il avait procédé.

Et le Sicilien de se frictionner la partie malade... avec la feuille de papier sur laquelle le docteur avait écrit sa recette.

* * *

Ceci nous rappelle l'histoire villageoise qui nous mettait en gaité dans les veillées d'hiver :

Un bonhomme cueillant des cerises fit une chute et se meurtrit certaine partie du corps.

Un pharmacien consulté lui donne un emplâtre en prescrivant au patient de le mettre là où s'était produit le mal.

Au bout de quelques jours le bonhomme revient chez l'apothicaire, furieux. Il l'invective.

— Votre remède ne vaut rien. Voilà huit jours que j'ai pris cet emplâtre et je souffre tout comme auparavant.

— Mais, vous l'avez bien appliqué au bon endroit ?

— Oui, monsieur, sous le cerisier, pardi !

Tête du pharmacien !